

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 NOVEMBRE 2024

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 22/11/2024, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION	
DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE URBAINE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE DE PRODUCTION MES TALENTS	
<u>Date d'affichage de la convocation</u> 22/11/2024	<u>Secrétaire de séance</u> BREARD Jean-Claude

Etaients présents : 101

AIT Eddie, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUNET Yvette, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COLLADO Pascal, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DEBRAY-GYRARD Annie, DE LAURENS Benoît, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FONTAINE Franck, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, HAFID Karima, HAMARD Patricia, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAU COURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LBOUC Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

Absent(s) représenté(s) : 30

AOUN Cédric a donné pouvoir à LEPINTE Fabrice
BEGUIN Gérard a donné pouvoir à DI BERNARDO Maryse
BLONDEL Mireille a donné pouvoir à BISCHEROUR Albert
BRUSSEAUX Pascal a donné pouvoir à PERRON Yann
COGNET Raphaël a donné pouvoir à EL BELLAJ Jamila
CONTE Karine a donné pouvoir à LEFRANC Christophe
CORBINAUD Fabien a donné pouvoir à AUJAY Nathalie
DAUGE Patrick a donné pouvoir à JOSSEAUME Dominique
DEBUISSER Michèle a donné pouvoir à JAUNET Suzanne
DELRIEU Christophe a donné pouvoir à MOREAU Jean-Marie
DIOP Ibrahima a donné pouvoir à BOURSALI Karim
EL ASRI Sabah a donné pouvoir à RIPART Jean-Marie
FAVROU Paulette a donné pouvoir à OLIVIER Sabine
GUILLAUME Cédric a donné pouvoir à HERZ Marc
HERVIEUX Edwige a donné pouvoir à BERMANN Clara
KERIGNARD Sophie a donné pouvoir à VOILLOT Bérengère
KHARJA Latifa a donné pouvoir à FONTAINE Franck
KOENIG-FILISIKA Honorine a donné pouvoir à GIRAUD Lionel
LEMARIE Lionel a donné pouvoir à LE GOFF Séverine

MARIAGE Joël a donné pouvoir à BERTRAND Alain
MEUNIER Patrick a donné pouvoir à BREARD Jean-Claude
MOUTENOT Laurent a donné pouvoir à BROSSE Laurent
NICOT Jean-Jacques a donné pouvoir à MONNIER Georges
PERSIL Albert a donné pouvoir à KONKI Nicole
PRELOT Charles a donné pouvoir à REBREYEND Marie-Claude
PRIMAS Sophie a donné pouvoir à LECOLE Gilles
REYNAUD-LEGER Jocelyne a donné pouvoir à LAVIGOGNE Jacky
RIOU Hervé a donné pouvoir à LAVANCIER Sébastien
SATHOUD Innocente-Félicité a donné pouvoir à LITTIERE Mickaël
TURPIN Dominique a donné pouvoir à CHAMPAGNE Stéphan

Absent(s) non représenté(s) : 6

CHARBIT Jean-Christophe, DAZELLE François, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE PORTES Sophie,
GARAY François, SMAANI Aline

Absent(s) non excusé(s) : 4

ANCELOT Serge, BENHACOUN Ari, GRIMAUD Lydie, VOYER Jean-Michel

124 POUR :

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON
Philippe, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG
Michaël, BOURE Denis, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUNET Yvette,
BRUSSEAUX Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET
Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DANFAKHA Papa-Waly, DAUGE
Patrick, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE LAURENS Benoît, DEVEZE Fabienne,
DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine,
DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-
OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD
Carole, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc,
HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry,
JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie,
KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS
Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBouc Michel, LECOLE Gilles,
LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël,
LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE
Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY
Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT
Laurent, MULLER Guy, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL
Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert,
PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal,
PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-
LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD
Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER
Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère,
WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

0 CONTRE :

2 ABSTENTION :

BOURSALI Karim, NAUTH Cyril

6 NE PREND PAS PART :

BEGUIN Gérard, DAMERGY Sami, DELRIEU Christophe, MONNIER Georges, NICOT Jean-Jacques,
SMAANI Aline

EXPOSÉ

Riche d'un tissu industriel important, le territoire de la Communauté urbaine accueille une grande diversité de filières industrielles : automobile, aéronautique, spatiale, éco-activités, laboratoires pharmaceutiques, facture instrumentale, etc. L'industrie locale est constituée par plus de 500 entreprises et près de 28 000 emplois.

Le secteur de la métallurgie est prédominant sur le territoire et le sujet des compétences est central pour toutes ces entreprises. Comme partout ailleurs sur le territoire national, les compétences des métiers de la métallurgie sont en tension avec un manque récurrent de profils qualifiés. Il en résulte une concurrence entre les entreprises du territoire sur le recrutement de mêmes métiers.

Un nouvel établissement de formation a été créé sur le territoire de la Communauté urbaine pour former des jeunes talents aux métiers techniques et productifs de la métallurgie. L'école de production « MEs TALents » a ouvert ses portes le 14 octobre 2024 au Mureaux.

Fonctionnant sous le statut d'association loi de 1901, cette école propose la formation des jeunes sortants de 3^{ème} aux métiers de la métallerie/serrurerie, l'usinage et la chaudronnerie, via des cursus en quatre ans sanctionnés par un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) puis d'un baccalauréat professionnel pour des promotion de douze élèves. L'ouverture des filières de formation se feront au fur et à mesure de années à venir. L'école débute son activité avec le CAP métallier pour la rentrée d'octobre 2024.

Agréée par la Fédération Nationale des Écoles de Production (FNEP), l'école « MEs TALents » déploie un modèle d'enseignement repartit entre l'apprentissage des gestes, savoir-faire et compétences techniques propres à chaque métier (pour 85 % du temps de formation) et la constitution d'un socle de connaissances générales (pour 15 % du temps de formation). Les jeunes issus de ces formations auront une expertise technique reconnue et recherchée par les entreprises.

Conçue pour répondre aux besoins en compétences des entreprises, ce projet d'école a été porté par des acteurs industriels tels qu'ArianeGroup, Carta Rouxel et la fondation TotalEnergies. La Communauté urbaine, la Région Île-de-France et le Rectorat de l'académie de Versailles ont apporté leur soutien à ce projet. Ainsi, la Communauté urbaine a octroyé une subvention de 38 000 euros, au titre de l'exercice 2024.

La Communauté urbaine est invitée à prendre une part active à la vie de l'école de production « MEs TALents » en désignant un représentant au sein du Conseil d'administration de l'école.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- de désigner Annette PEULVAST-BERGEAL représentante de la Communauté urbaine au sein du Conseil d'administration de l'école de production « MEs TALents »,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5215-20,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU la délibération du Bureau communautaire n°BC_2024-04-04_01 du 4 avril 2024 portant attribution des subventions aux organismes bénéficiaires de la Communauté urbaine et aux associations au titre de la politique de la Ville, au titre de l'exercice 2024, dont une subvention de 38 000 € à l'école « MEs TALents » pour soutenir son ouverture,

VU les statuts de l'école de production « MEs TALents », et notamment son article 5,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1 : DESIGNE Annette PEULVAST-BERGEAL représentante de la Communauté urbaine au sein du Conseil d'administration de l'école de production « MEs TALents ».

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : **02/12/2024**

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : **02/12/2024**

Exécutoire le : **02/12/2024**

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

POUR EXTRAIT CONFORME,
Aubergenville, le 28 novembre 2024



Le Président

ZAMMIRI OPESCU Cécile